

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

## Région Centre-Ouest



ORLÉANS - BLOIS - TOURS - POITIERS - BOURGES -  
DEUX-SÈVRES - LA ROCHELLE - EYMOUTIERS - PEYRELEVADE

[www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)

# INSTANCES DE LA RÉGION CENTRE-OUEST

## BUREAU RÉGIONAL 2021 – 2023 :

Delphine JOUVIN, co-présidente  
Solange LAUZANNE, co-présidente  
Mathis HARADJI, co-trésorier  
Charlotte HUTEAU, co-trésorière  
Dominique WEBER-ALASSEUR, co-secrétaire  
Philippe GUTTINGER, co-secrétaire

## CONSEIL RÉGIONAL 2021 – 2023 :

Anne-Sophie ASTRUP (GL Poitiers)	Gérard BENCHETRIT (GL Blois)
Nadine COMMERGNAT (GL Orléans)	Cindy COUDRIN (GL La Rochelle)
Claude FONTAINE (GL Eymoutiers)	Philippe GUTTINGER (GL Orléans)
Mathis HARADJI (GL Poitiers)	Charlotte GUSTAVE-HUTEAU (GL La Rochelle)
Alain JOUNIAUX (GL Orléans)	Delphine JOUVIN (GL Poitiers)
Solange LAUZANNE (GL Orléans)	Stéphane MARTIN (GL Poitiers)
Emmanuelle POYAU (GL Bourges)	Julie REVILLA DE LOS RIOS (GL La Rochelle)
Michelle SAUVAGET DARTEYRE (GL Blois)	Dominique WEBER (GL Eymoutiers)

## REPRÉSENTANT·E·S À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE 2021 – 2023 :

Anne-Sophie ASTRUP	Philippe GUTTINGER
Charlotte GUSTAVE-HUTEAU	Stéphane MARTIN

**ÉLUE AU CONSEIL ET BUREAU NATIONAL 2021 – 2023 :** Anne Sophie ASTRUP

**Délégué national en région Centre-Ouest (salarie) :** Guillaume MARSALLON

## SOMMAIRE DU RAPPORT

Vie associative : p.3  
Accès aux droits : p.6  
Intervention en prison p.8  
Sensibilisation / mobilisation : p.9  
Apprentissage du Français : p.12  
Soutien au mouvement, ressources, formations : p.14  
Financement : p.16  
Perspectives : p.17



## Journée régionale « nouveaux, nouvelles, mais pas que »

Depuis 2016 le Conseil régional organise une journée destinée aux bénévoles de la région et notamment les plus récemment arrivés dans les groupes locaux. Cette journée est pensée pour être un espace d'accueil et de réflexion collective autour de la vie de La Cimade, de ses actions et de ses positions.

Après une pause liée à la pandémie, cette journée fut organisée le 5 mars 2022 à Poitiers. 35 bénévoles de la région issus de l'ensemble des 9 groupes locaux ont participé à cette journée tournée vers les engagements et la parole de La Cimade hier et aujourd'hui.



Geneviève Jacques, ancienne présidente de La Cimade, Fanélie Carrey Conte, Secrétaire générale, Valentina Pacheco, chargée de la communication externe et Bénédicte Fiquet, chargée des actions de sensibilisation sont intervenues sur les positions et les enjeux de notre association. Des ateliers ont été organisés avec pour objectif que les bénévoles présents réfléchissent à la conception d'actions de sensibilisation pouvant être portées par La Cimade.

## Assemblée régionale 2022

Le 21 mai a eu lieu l'assemblée régionale de notre association. Cette assemblée a été consacrée à la thématique du plaidoyer ainsi que notre action dans les lieux de détention. La responsable des pôles thématiques nationaux et le responsable du pôle national « prison » sont intervenues afin d'échanger sur les enjeux de plaidoyer et de nos interventions dans les lieux d'incarcération.

L'après-midi a été consacrée au travail sur l'actualisation de notre projet associatif. Dans le cadre de la démarche engagée en 2021, des ateliers ont été consacrés à un travail sur l'étape des « controverses » avec pour objectif de nous permettre d'identifier les grands enjeux et grandes orientations que notre association souhaite se donner dans les prochaines années. Ce travail aboutira à un texte construit par l'ensemble de notre association qui sera soumis à l'Assemblée générale nationale de juin 2023.

## L'instance régionale

Notre association est organisée en échelons régionaux. Afin d'animer ce niveau de l'association, un conseil régional composé des bénévoles de la région est élu pour un mandat de 2 ans. En lien avec le salarié délégué national en région, cette instance a pour objectif d'être une interface avec les groupes locaux et les instances nationales de La Cimade. En 2022, le conseil régional a tenu 5 réunions.

Un bureau régional est élu au sein du conseil. 6 bénévoles sont élus avec pour rôle d'animer le conseil régional. Il se réunit lors de réunions toutes les deux à trois semaines avec le salarié en région afin de prévoir les réunions du conseil régional, d'organiser les temps régionaux et de traiter des grands enjeux de l'association en lien avec le niveau national de notre association dont il est un vis-à-vis important.

## Vie associative dans les groupes locaux

Les groupes locaux s'organisent afin de tenir en moyenne une réunion générale du groupe local par mois. Ce moment de vie collective est essentiel afin d'échanger sur nos pratiques, le contexte local comme national et de mutualiser les informations des différentes activités menées par les bénévoles du groupe local. La force essentielle de La Cimade à tous niveaux est la cohérence de ses activités et de sa parole.

Ces espaces locaux de vie associative sont donc déterminants pour permettre à l'ensemble des bénévoles du groupe local quelle que soit son implication dans telle ou telle action de connaître les fonctionnements, les actualités et les difficultés rencontrées par d'autres membres du groupe local tout comme permettre la diffusion et la discussion d'informations régionales ou nationales au-delà des listes de diffusion mail.

## **Groupe local des Deux-Sèvres : un nouvel élan**

**En 2022, le groupe local des Deux-Sèvres a initié une démarche collective afin de renouveler ses forces et engager une nouvelle dynamique.** C'est avec cet objectif qu'une action de rue en lien avec une troupe de théâtre a été mise en place (cf. infra « actions de sensibilisation et mobilisations »). Cette initiative a permis de porter une voix dans l'espace public et a rendu plus visible notre association dans le tissu militant local en proposant un nouveau type d'action.

Des militant·e·s nous ont rejoints et un programme d'actions a été réfléchi afin de porter les analyses et revendications dans un contexte où nos modalités d'actions se diversifient et où des partenariats nouveaux voient le jour.

## **Des espaces nationaux et inter-régionaux**

**Notre association organise des espaces pour faire vivre le travail collectif aux niveaux régional et national où s'investissent les bénévoles et le salarié de la région.**

### **Journées des bureaux régionaux**

**Notre association a créé des réunions annuelles afin que les élu·e·s des bureaux régionaux puissent échanger** entre eux, mais également avec les salarié·e·s en région et les élu·e·s du conseil national. Ces réunions organisées au siège de La Cimade sont l'occasion de traiter de sujets structurants pour notre organisation et de mutualiser les pratiques entre élu·e·s dans le rôle déterminant qui est le leur en discutant de la manière dont on fonctionne localement/régionalement/nationalement de façon la plus fluide possible.

**En 2022, 3 réunions de ce type se sont tenues.** 2 réunions réunissant les élu·e·s des bureaux régionaux et les salarié·e·s délégué·e·s nationaux en région, 1 réunion réunissant les bureaux régionaux et les élu·e·s du conseil national.

### **Assemblée Générale nationale**

**L'assemblée générale nationale de notre association est le lieu de décision des grandes orientations de notre association.** C'est dans ce cadre qu'est voté le budget de notre organisation mais aussi les décisions politiques essentielles de notre association. C'est également lors de l'assemblée générale nationale qu'est élu le Conseil national pour un mandat de 2 ans.

**Au sein de l'Assemblée Générale, la région Centre-Ouest dispose de 4 sièges pourvus par les bénévoles de la région élu·e·s lors de l'assemblée régionale.**

Depuis 2019 notre région est présente au Conseil national et au bureau national à travers une bénévole de la région élue.

### **Session nationale**

**Les 23, 24 et 25 septembre 2022 a eu lieu un espace national annuel essentiel dans la vie de notre association : la Session nationale.**

Chaque année notre association réunit ses militant·e·s bénévoles et salarié·e·s lors d'un week-end de réflexion collective. En 2022, cet évènement était organisé à Autrans dans le Vercors avec comme thématique « l'hospitalité ». Des intervenant·e·s sont venu·e·s enrichir notre réflexion et des ateliers ont été organisés pour des séances de réflexion collective entre militant·e·s provenant de l'ensemble des régions de notre organisation.

**En 2023, la Session nationale sera organisée dans notre région le week-end du 22 septembre.** L'ensemble de notre région sera mobilisé pour concevoir et organiser dans le fond comme dans la forme cet espace essentiel de notre association.

# ACCÈS AUX DROITS

## Actions d'information aux droits

### Les permanences des groupes locaux

7 groupes locaux organisent des activités d'information aux droits et de suivis des personnes. Y prennent part près de 80 bénévoles de la région à :

Orléans      Blois      Tours      Poitiers      Eymoutiers      Peyrelevade      La Rochelle

La majorité des groupes locaux investis dans l'information aux droits s'organisent sous forme de permanences sur rendez-vous. Cette organisation nécessite un travail de prise de rendez-vous en amont par téléphone ou mail. Pour ce faire, les groupes locaux ont mis en place des plages de permanences téléphoniques afin de recevoir les appels des personnes, de faire une première évaluation de la situation puis éventuellement de fixer un rendez-vous selon les disponibilités des bénévoles du groupe local.

Lors de ces rendez-vous, un des enjeux est de réaliser ces entretiens en binôme. Cette organisation en binôme bénévole est une condition qui permet aux militant·e·s d'avoir un double regard sur les situations souvent complexes des personnes reçues et de réaliser ces activités dans un cadre collectif.

Les thématiques traitées lors des permanences sont plurielles : droit de séjour, mesures d'expulsion, procédure « Dublin », droit d'asile, procédures de regroupement ou de réunification familiale... Plus largement, les permanences sont des espaces qui permettent aux personnes reçues d'exposer leur situation, de poser leurs questions afin d'avoir un regard humain et compétent sur leur situation.

De nombreuses sollicitations parviennent aussi par mail notamment de la part des travailleurs sociaux. Les groupes locaux organisent une vieille de la boîte mail du groupe sur laquelle les structures sociales, les personnes individuelles et plus largement le grand public peut envoyer un mail et poser des questions sur les thématiques administratives et juridiques. Dans ce cadre, La Cimade s'est organisée au niveau régional et national pour développer une offre de formation à destination des travailleurs sociaux (cf. infra « soutien au mouvement et formation »)

### Un soutien collectif dans le cadre des actions d'informations aux droits

Les actions d'informations aux droits de séjour et d'asile reposent sur des compétences importantes et mouvantes sur une thématique très complexe. La Cimade est organisée afin de permettre un soutien aux bénévoles des groupes locaux en termes de ressources, d'analyses et de soutien tout au long des activités d'information aux droits.

Localement, un travail de mutualisation est essentiel afin que les bénévoles puissent se tourner vers l'ensemble des bénévoles du groupe local afin qu'une réflexion collective soit menée sur les situations individuelles rencontrées. La vie collective dynamique des groupes locaux est alors une condition déterminante. Ces échanges ont lieu via des listes mails internes locales et lors de réunions générales ou spécifiques du groupe local.

Régionalement, un salarié vient en soutien aux groupes locaux lorsque des questions juridiques et administratives se posent et que le groupe s'interroge pour savoir quelles pistes peuvent être les bonnes. Les sollicitations passent la plupart du temps par des envois de mails afin de poser les éléments recueillis. Au-delà des questions sur des situations individuelles, le salarié régional peut proposer des formations sur les thématiques diverses que rencontrent les bénévoles des groupes.

Nationalement les pôles thématiques développent l'expertise de La Cimade sur les questions juridiques et administratives. Ces ressources produisent de nombreux documents à disposition de l'ensemble du mouvement qui sont des supports clefs pour les actions d'information aux droits. De même, les salarié·e·s des pôles nationaux peuvent être sollicité·e·s si des questions ne trouvent pas de réponse aux niveaux local ou régional.

## Les enjeux de nos pratiques et de notre déontologie dans les actions d'information aux droits

Au-delà des compétences techniques nécessaires, un enjeu fort est la question de notre éthique et nos positions politiques communes. Ces questions sont essentielles pour que l'accompagnement réalisé soit dans le cadre de La Cimade qui est une organisation exigeante sur les questions qui entourent l'accompagnement de personnes souvent très précaires dans un contexte politique extrêmement restrictif.

La Cimade s'est dotée d'un corpus de textes déontologiques et d'espaces de réflexion sur ces enjeux clefs. En 2019 a été votée en Assemblée Générale nationale une charte de déontologie. Ce texte pose à la fois un cadre commun guidant nos pratiques quotidiennes mais est également un texte qui est l'expression de nos positions politiques en tant qu'association ayant des objectifs de défense des personnes au-delà des situations individuelles rencontrées.



### Réflexions et évolutions des activités d'information aux droits

La législation touchant les personnes étrangères s'est extrêmement durcie ces 40 dernières années. L'empilement de très nombreuses réformes toujours plus dures et de pratiques encore plus restrictives rend l'accès aux droits de plus en plus difficile.

Dans ce contexte, des groupes locaux et plus généralement La Cimade se posent la question des actions d'information aux droits tant dans le fond que dans la forme : comment et pourquoi organiser des activités d'accès aux droits dans un contexte où le Droit est de plus en plus inaccessible ?

Cette question n'est pas nouvelle, elle parcourt les groupes locaux et l'ensemble de La Cimade depuis plusieurs années. Face à cette situation, La Cimade réfléchit à la manière d'apporter des éléments de réponse afin de donner ou redonner du sens à cette action. Ces réflexions s'incarnent dans des évolutions, grandes ou petites, dans l'organisation des permanences, dans l'accueil des personnes, dans les manières d'échanger avec les personnes, d'explicitier la complexité et trop souvent les mauvaises nouvelles données tout en s'en émancipant...

En 2020, un groupe de travail national s'est créé sur ces questions et des expériences sont menées dans plusieurs groupes locaux de La Cimade en France. Il s'agira de mutualiser ces expériences, de poursuivre les réflexions aux niveaux régional et local.

### Circulation d'information dans les réseaux d'acteurs du territoire

Les groupes locaux sont ancrés dans leur territoire et identifiés comme des ressources par les différents acteurs qui ont dans leur public les personnes étrangères.

Impliqués dans l'inter associatif local, les groupes de La Cimade apportent leurs connaissances des réalités vécues par les personnes, leur expertise sur les questions juridiques tout autant que le décryptage des politiques publiques produits par l'ensemble de notre association. Cette compétence reconnue nous amène à enrichir les forces associatives par des éléments d'analyse ancrés dans une réalité territoriale au plus près des personnes.

Les travailleurs sociaux sont des acteurs qui nous sollicitent très régulièrement afin de comprendre la situation des personnes étrangères qu'ils accompagnent dans le cadre de leurs missions. Les agents des services sociaux nous posent des questions quant aux droits de séjour et d'asile qui ont des impacts forts sur l'ensemble de leur accompagnement social.

La Cimade a développé tout un ensemble de formations à destination des structures et notamment des travailleurs sociaux. Dans la région cette activité de formation a connu une forte croissance depuis plusieurs années avec de nombreuses sessions de formation organisées, notamment auprès des travailleurs sociaux des conseils départementaux (cf. partie « soutien et formations »)

## Hébergement d'urgence : un enjeu essentiel

La Cimade et ses partenaires constatent depuis de nombreuses années les carences chroniques du système d'hébergement d'urgence destiné aux personnes sans domicile fixe. Le manque de place systémique pour l'ensemble des besoins essentiels des personnes à la rue se conjugue à une restriction croissante de ce dispositif pour les personnes étrangères.

Dans plusieurs départements les restrictions s'accumulent pour restreindre et exclure les personnes étrangères de la possibilité d'accéder aux trop rares places d'hébergement. Les groupes locaux de La Cimade et leurs partenaires se mobilisent pour porter cette question et lutter contre l'exclusion des personnes migrantes.

Ainsi en 2022 le groupe local de Blois s'est particulièrement mobilisé pour dénoncer la modification des modalités d'accès des places d'hébergement d'urgence dans le département du Loir-et-Cher avec une évolution restreignant l'accès et la durée de ces hébergements.

Ces mobilisations sont des occasions pour nous de porter nos constats et nos revendications sur le lien étroit qui existe entre la régularisation administrative des personnes et les dispositifs d'hébergement d'urgence. En effet, la précarité administrative est trop souvent entretenue avec des refus de régularisation maintenant les personnes dans une précarité qui leur rend l'accès à un travail et à un logement impossible et de ce fait les contraint à faire appel aux dispositifs d'urgence.

En lien avec des avocats, des contentieux devant les tribunaux administratifs sont parfois initiés pour permettre l'accès à une place d'hébergement pour les personnes les plus précaires.

## Interventions dans les lieux de détention

La Cimade agit au sein de certains établissements pénitentiaires dans 67 lieux de détention en France.

En 2022 deux équipes bénévoles sont intervenues à la maison d'arrêt de Tours et au centre pénitentiaire de Vivonne.

Dans ces deux lieux, 6 intervenant·e·s bénévoles se sont rendu·e·s régulièrement en prison afin d'y rencontrer des personnes étrangères incarcérées et leur apporter des conseils quant à leur situation administrative et juridique.

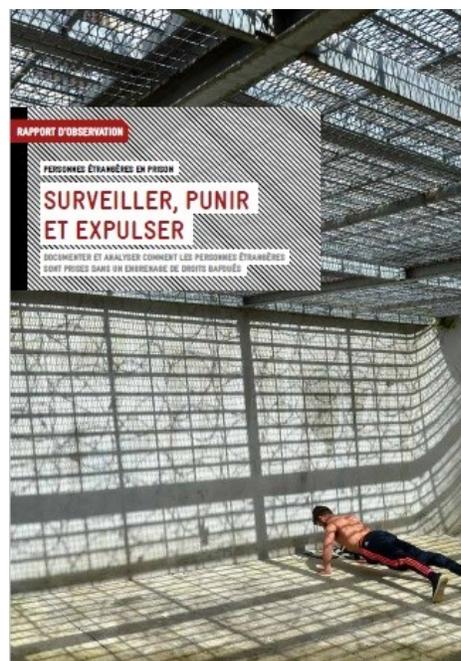
Cette action d'information aux droits se réalise en lien étroit avec les équipes du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation qui est le service en charge de l'accompagnement des personnes détenues avec pour objectif leur réinsertion à la sortie de la détention.

Pour les personnes étrangères des éléments particuliers entrent en considération dans les perspectives de sortie et rendent les choses particulièrement complexes.

Les personnes de nationalité étrangère sont souvent sous le coup d'une « double peine » qu'elle soit administrative ou judiciaire. Ainsi, si être incarcéré n'est normalement pas en soi un motif automatique de refus de droit de séjour des mesures administratives viennent mettre en échec les perspectives de réinsertion : mesure d'obligation de quitter le territoire, refus de renouvellement de titre de séjour ou mesures d'interdiction du territoire français.

Au-delà de ces entraves administratives ou judiciaires, réussir à faire valoir ses droits dans un contexte d'incarcération est extrêmement difficile et notamment dans le cadre de procédures rendues très difficile d'accès ou de refus multipliés.

En 2022, des contacts ont été pris avec le SPIP de la maison d'arrêt de Niort qui donne lieu à une intervention ponctuelle de l'équipe de bénévoles de Poitiers. Des réflexions sont en cours dans les groupes locaux du Limousin afin d'essayer de reconstituer une équipe d'intervention au sein du centre de détention d'Uzerche en 2023 comme c'était le cas en 2020 et 2021.



## SENSIBILISATION ET MOBILISATIONS

Un des objectifs de La Cimade est de lutter contre les préjugés et les caricatures qui se diffusent dans les discours publics et privés. Dans cet objectif, nous travaillons à la création d'outils de sensibilisation et faisons vivre notre parole dans l'espace public à travers des actions.

Les modalités de cette activité essentielle sont diverses et font appel à des initiatives auprès du grand public lors de soirées et de manière croissante d'actions dans l'espace public impulsées par les groupes locaux et la région.

### Festival Migrant'Scène 2022

Après 2 années difficiles liées à la pandémie qui empêchait le bon déroulement d'événements dans le cadre du festival, 2022 fut une année de reprise des manifestations locales Migrant'Scène.

5 groupes locaux de la région se sont investis pour l'organisation d'actions de sensibilisation dans leurs territoires avec des ciné-débats, des expositions, l'organisation de moments festifs...

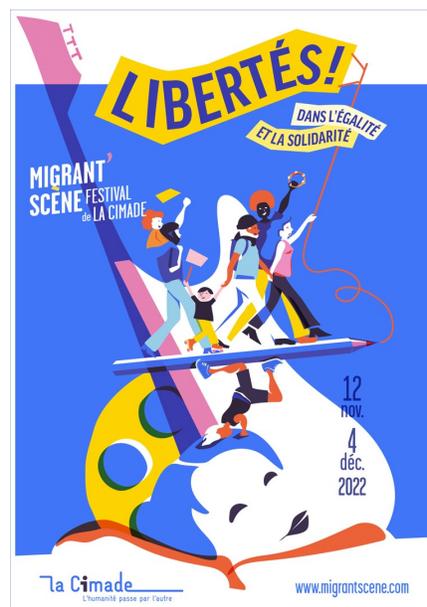
**Groupe local de Peyrelevade** : exposition « à l'intérieur c'est l'enfer », projection du film « Flee » à Egletons, journée festive à Peyrelevade, projection du film « les engagés » à Aubusson, journée festive à Tarnac.

**Groupe local d'Eymoutiers** : projection du film « Tori et Lokita », projection du film « Rosmerta ».

**Groupe local des Deux Sèvres** : exposition « à l'intérieur c'est l'enfer » à Melle, projection du film « La combattante » à Melle.

**Groupe local de Bourges** : projection du film « Femmes de méninges » à Bourges, projection du film « la voie d'Henriette » et choral militante « Le cri du samedi » de Morogues au Noyer, projection du film « les engagés » à Sainte-Lizaigne.

**Groupe local de Blois** : musée de plein air « un jour les hommes sont partis... » créé par la compagnie Lodela et La Cimade.



### Actions de rue à Poitiers et Niort

Depuis 2019 le groupe local de Poitiers développe des actions dans l'espace public afin d'interpeller et sensibiliser le public aux questions de migrations. Un partenariat avec la compagnie de théâtre Arlette Moreau a donné lieu à plusieurs actions de « théâtre de l'invisible » c'est-à-dire ayant pour forme l'organisation d'actions non annoncées. Inspiré par cette expérience, le groupe des Deux-Sèvres a fait le choix de se lancer également dans cette dynamique.

Les deux groupes locaux ont conçu et réalisé deux actions qui ont eu lieu le 9 avril 2022 à la veille du 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles.

A Poitiers un processus de création co-construit avec la compagnie de théâtre Arlette Moreau a donné lieu à l'organisation d'une action mettant en scène un centre de rétention ainsi que des arrestations au cœur du marché Notre Dame.

Cette action avait pour objectif de faire connaître l'existence des centres de rétention et d'échanger avec les passant venus au marché.





A Niort, accompagné par la troupe de théâtre La Chaloupe l'accent a été mis sur une mise en scène très visuelle sur le marché des Halls de Niort mettant en scène des bénévoles avec des masques d'animaux subordonnés aux ordres d'un chef.

Cette mise en scène avait pour objectif de dénoncer l'essentialisation des personnes en fonction de critères discriminatoires amenant à l'assujettissement des personnes, leur mise au ban voire leur humiliation.

Ce type d'action permet de renouveler notre répertoire de sensibilisation et ainsi de toucher des personnes que nous n'aurions pas pu toucher lors d'actions plus traditionnelles.

## Orléans : Poursuite de la mobilisation contre la création d'un CRA

En 2019 a été annoncé la création d'un centre de rétention à Olivet comme à Lyon, Bordeaux, Paris puis Nantes. Face à cette annonce dans le Loiret un collectif régional « COLERE » s'est créé afin de fédérer les énergies associatives et syndicales contre ce projet prévu pour 2023. Depuis 2019 des actions sont montées par le collectif pour informer et dénoncer ce projet.

Le 2 avril 2022 s'est déroulée une manifestation devant le chantier en cours à Olivet juste à côté de l'Université. Ces actions font écho à d'autres mobilisations dans les lieux où sont prévus la création de nouveaux centres de rétention comme à Bordeaux.

Fin mai début juin, puis en automne, «l'opération palissades» a consisté à coller des slogans, lettre par lettre, sur les palissades. Plusieurs organisations du collectif ont ainsi à tour de rôle utilisé les palissades de chantier comme support de communication. Slogans aussitôt ou presque «nettoyés».

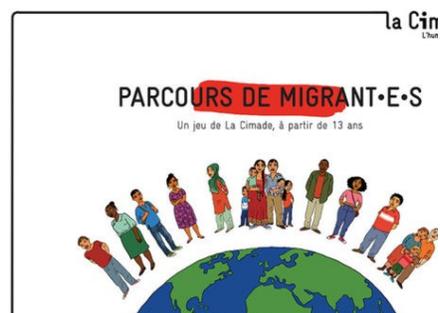
Le 8 novembre une conférence a été organisée par le collectif (notamment la FSU) au sein de l'Université d'Orléans avec comme invité le chercheur Nicolas Fischer, sur la rétention administrative (objet de sa thèse). Le 19 novembre, ASTI/CIMADE ont fait une intervention au sein du forum des droits humains organisé à Orléans, lequel portait sur le thème des migrations.

Enfin, la Cimade est intervenue dans le cadre d'un séminaire de droit organisé sur le thème de la rétention administrative par une association d'étudiants.

## Déclinaison du jeu « parcours de migrant·e·s » en taille réelle

Le jeu « Parcours de migrants » est un outil de sensibilisation créé il y a quelques années par La Cimade.

Initialement en version plateau, une version « taille réelle » a été travaillée et adaptée dans la région Centre-Ouest. Il s'est agi de réfléchir à l'animation sous forme de jeu de rôle où les militant·e·s qui animent le jeu tiennent le rôle des différents acteurs et font vivre aux participant·e·s le parcours et les procédures auxquels se confrontent les personnes en migration, que ce soit lors de leur départ ou une fois arrivées en France.



Cette version du jeu apporte une dynamique théâtrale qui permet aux joueurs de ressentir les choses plus personnellement. Cette modalité d'animation est adaptée au grand public comme aux scolaires.

## A Tours : Campus des métiers de Joué-lès-Tours

Le groupe local de Tours a réalisé le jeu en taille réelle auprès d'élèves du Campus des métiers du CFA de Joué-lès-Tours. Ce fut un succès tant pour les élèves que l'équipe d'animation qui mêlaient des bénévoles de La Cimade, des éducatrices du CFA et des enseignantes.

Cette expérience a été réitérée en 2022 en perfectionnant encore l'animation. Cette démarche participative permet aux jeunes de découvrir les très nombreuses difficultés rencontrées par les personnes. Cette animation sera de nouveau mise en place en 2023 auprès des élèves du lycée de Loches suite à la sollicitation d'enseignantes.

### **A Poitiers : festival des Alternatives Alternatiba**

En septembre 2022 le groupe local de Poitiers était parmi les associations invitées par le festival organisé par Alternatiba Poitiers. La Cimade disposait d'un stand et par ailleurs est intervenue dans des tables rondes sur les solidarités internationales et les risques du « Contrat d'engagement républicain » mis en place en 2022.

Lors de ces deux journées, le groupe a organisé une animation du jeu Parcours de migrants en taille réelle en partenariat avec l'association Mine de Rien. Cette action a permis d'engager des échanges avec le public du festival invité pendant un temps à se mettre dans la situation des personnes prises dans les difficultés de leurs démarches d'accès aux papiers.

### **Blois : mise en place d'un musée éphémère de rue**

En 2021, une bénévole du groupe local de Blois a monté un musée éphémère « un jour les hommes sont partis » en partenariat avec la compagnie de théâtre Lodela. Constitué à partir des outils de sensibilisation de La Cimade (affiches, petits guides, etc...) et plus largement d'objets récoltés ça et là qui évoquent le départ, le voyage et l'arrivée des personnes, il a pour objectif d'évoquer les migrations quelles que soient leurs motifs.

Ce musée de rue a été exposé dans l'espace public tel que les marchés de Blois. Interpellant, il permet de faire naître des échanges avec les passants qui s'interrogent sur la présence de ce dispositif inhabituel dans leur espace public. Réalisé en partenariat avec Festisol, en 2023 ce musée itinérant sera utilisé au sein d'établissements scolaires désireux de permettre des échanges avec leurs élèves.

### **Les expositions de La Cimade : un outil de sensibilisation**

Chaque année, La Cimade crée une exposition qu'elle met à disposition de l'ensemble du mouvement. Ces expositions sont utilisées par les groupes locaux sur la base de sollicitations de partenaires ou pour illustrer des actions de sensibilisation portées par les groupes.

En 2022, l'exposition créée pour le festival Migrant Scène portait sur les personnes enfermées en centre de rétention : « à l'intérieur c'est l'enfer ». Cette exposition est composée de 6 photos d'Alessandro CAMILLO avec les témoignages audio de personnes enfermées au centre de rétention de Mesnil Amelot, accessibles par QR code.

Elle a été utilisée dans des lieux publics notamment la médiathèque de Melle ou l'Université d'Orléans pour une conférence organisée le 8 novembre par le collectif COLERE.

Les expositions des années passées « Cabanes rêvées » et « Migrations en Je » sont toujours à la disposition des groupes locaux de la région et sont utilisées ponctuellement.



### **Participations à des mobilisations tout au long de l'année.**

Tout au long de l'année, souvent dans le cadre inter associatif, les bénévoles de La Cimade participent et impulsent des mobilisations locales et nationales autour de la défense des personnes migrantes et de la lutte contre les discriminations.

L'élection présidentielle a été l'occasion de mobiliser les énergies locales lors de manifestations autour du sujet des migrations, des difficultés engendrées par la politique migratoire et les risques dans l'avenir.

# APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Depuis quelques années, après avoir beaucoup agi sur l'apprentissage du français à la fin des années 80 et début 90, La Cimade développe de nouveau des actions de cours de français.

Cette action est organisée localement par les groupes qui souhaitent se lancer dans cette action. Elle nécessite une forte organisation afin que les cours puissent être dispensés régulièrement ainsi qu'une réflexion sur les modalités pédagogiques des cours tout autant que la définition de publics ciblés par ces cours dans un contexte pluri acteurs aux fonctions et statuts divers (structures prestataires de cours dans le cadre du marché public géré par l'OFII, association d'alphabétisation, de français langue étrangère, etc...).

La Cimade a fait le choix de s'investir dans le cadre d'une démarche d'ateliers sociaux linguistiques qui essaient de porter non seulement des cours de français mais au-delà de tenter des initiatives où les personnes accompagnées sont pleinement actrices de leur parcours, parfois liées à des activités culturelles.

Dans la région Centre-Ouest, les groupes de Poitiers, Peyrelevade et Eymoutiers proposent des cours d'apprentissage du français.

## Groupe local de Poitiers :

Le groupe local de Poitiers propose des cours de français depuis 2018. **2 bénévoles du groupe sont investis dans cette action aidés de 7 étudiants de Science Po** accueillis par le groupe pendant l'année scolaire.

Les cours s'organisent au rythme de **deux heures hebdomadaires par apprenant·e·s individuellement et en petits groupes**, si possible avec deux enseignant·e·s différent·e·s. La plupart des inscriptions ont lieu en septembre et octobre avec parfois des possibilités pour intégrer de nouvelles personnes au cours de l'année. **Entre les sessions de 1<sup>er</sup> semestre et de second semestre ce sont une vingtaine d'apprenant·e·s qui sont accompagnés·e·s.**

Un temps d'accueil des personnes souhaitant s'inscrire est ménagé : il permet une première identification du niveau dans chaque domaine de compétences (oral/écrit ; production/réception) mais aussi de cerner les objectifs prioritaires aux yeux de l'apprenant·e. Celui-ci ou celle-ci est accueilli·e en sujet dont le projet d'apprentissage est entendu.

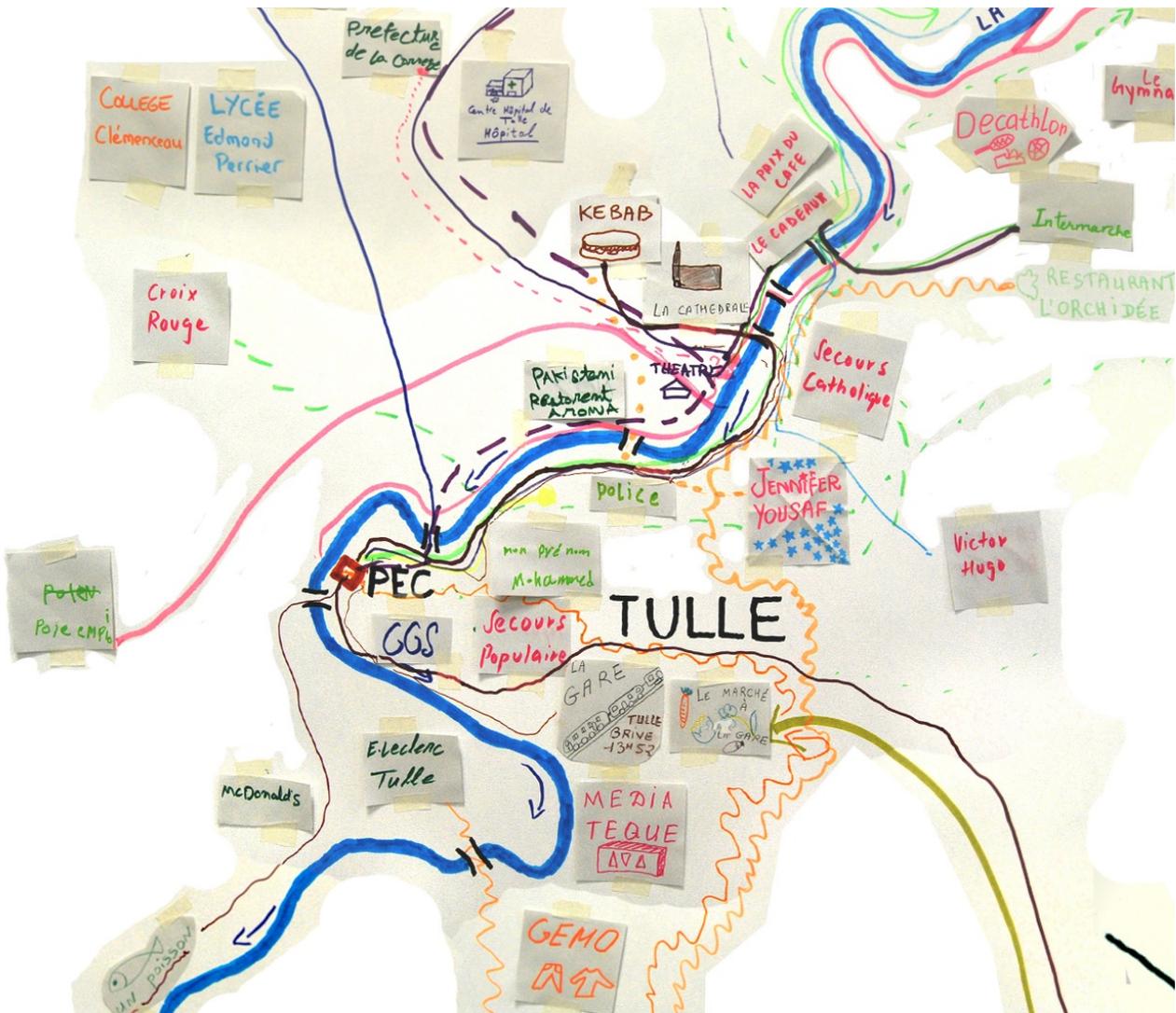
Les cours associent les quatre domaines de compétence, en appui sur les différents manuels et livres d'exercices disponibles au local. Une certaine diversification des supports (enregistrements, documents et textes) est recherchée. Le travail sur la compréhension orale et écrite prend une place importante, en articulation avec des retours ciblés sur le fonctionnement de la langue.

## Groupe local de Peyrelevade

**A Tulle un partenariat a été noué avec Peuple et Culture pour organiser des cours de français.** Ils ont lieu toutes les semaines le jeudi de 14h à 16h. 3 bénévoles reçoivent des personnes – essentiellement en cours de demande d'asile – dont la plupart sont des grands débutants en français. **33 personnes ont ainsi pu bénéficier des cours en 2022.** Articulant activités ludiques et compréhension/expression orale. Une action est co-portée avec le salarié de Peuple et Culture autour de l'artothèque du Limousin. Un des ateliers a mené à la **construction d'une cartographie de Tulle par les personnes apprenantes** qui ont ciblé les lieux qu'elles fréquentent et aiment à Tulle.

## Groupe local d'Eymoutiers

**Trois cours de français hebdomadaire sont organisés à Eymoutiers.** Les apprenants sont répartis en fonction de leur niveau de langue. Cette organisation permet de dispenser une demie journée de cours à chaque apprenant



### Droit de séjour et apprentissage du français : quel impact ? quelle articulation ?

L'apprentissage du français, et plus largement « l'insertion », est très lié à la situation administrative des personnes.

La fin de la précarité administrative permise par l'accès à un droit de séjour est déterminante afin que les personnes soient pleinement incluses dans la société et trouvent une stabilité. Depuis de nombreuses années l'apprentissage du français est instrumentalisé à des fins de politiques migratoires.

Nous pouvons voir très concrètement l'impact de la précarité administrative sur la nécessaire disponibilité face aux très nombreuses contraintes que requièrent les démarches liées au droit de séjour et d'aile, ce qui ne permet pas de mener sereinement un apprentissage de la langue.

Le projet de loi prévu en 2023 viendrait encore renforcer la logique que la maîtrise du français est une condition à l'accès aux droits de séjour ce qui nous apparait un glissement dangereux. Notre lecture est tout autre : la stabilité du droit de vivre sur le territoire est une condition à l'insertion dans la société et non l'inverse. Nous continuerons à porter cette parole dans un contexte politique très dégradé.

# SOUTIEN AU MOUVEMENT, RESSOURCES ET FORMATIONS

## SOUTIEN INTERNE : suivi, formation, outils et ressources

La Cimade est une association organisée afin que l'ensemble du mouvement puisse bénéficier et contribuer aux ressources développées au niveau local, régional et national.

### Soutien des pôles nationaux thématiques

Nous développons depuis de nombreuses années une expertise sur les sujets complexes et mouvants des droits des personnes étrangères. Ce haut niveau d'analyse et d'expertise est permis par l'organisation de notre association entre niveaux locaux, régionaux et national.

Ainsi, les connaissances sont nourries en permanence par le travail des pôles nationaux de La Cimade au siège en interaction avec les régions qui chaque jour sont au contact avec les personnes au sein des permanences, des échanges avec d'autres organisations locales, des travailleurs sociaux, etc...

Lorsque des difficultés particulières se font jour localement le **dialogue entre pôles nationaux, échelons régionaux et groupes locaux** permet d'allier les niveaux d'expertises et de connaissances juridiques, administratives et institutionnelles. Ces interactions peuvent conduire La Cimade à développer des actions à portée locales et nationales comme ce fut le cas des recours déposés contre le « tout dématérialisation » dans 23 départements dont la Vienne, la Corrèze et la Haute-Vienne.

Pour permettre des échanges réguliers entre les différents groupes locaux de La Cimade sur les thématiques, des **listes mails nationales d'échanges** sont mises en place et gérées par les salarié·e·s des pôles nationaux. Elles permettent des **mutualisations d'expérience** et de poser des questions auxquelles les bénévoles et salarié·e·s inscrit·e·s peuvent répondre et mentionner des initiatives menées localement ou régionalement.

### Soutien régional

Le niveau régional est un **vis-à-vis des bénévoles des groupes locaux** dans leurs activités d'information aux droits des personnes. Le salarié délégué national en région est sollicité lorsque des questions d'ordre juridique, stratégiques ou politiques se posent et ainsi apporté un soutien aux groupes locaux.

Des **formations internes locales** peuvent être organisées et dispensées par le salarié en région. Ce peut être des formations à destination des bénévoles nouvellement arrivés ou des formations plus spécifiques définis par les groupes locaux.

Le **cas échéant des liens sont faits entre pôles nationaux et groupes locaux** quand une question nécessite un éclairage particulier ou fait appel à des compétences et des expériences menées dans d'autres régions de La Cimade.

### Des outils et ressources

Enfin, les pôles nationaux produisent un très grand nombre de ressources clefs sur les thèmes des droits de séjour, d'asile, des jeunes isolés, des mesures d'enfermement, etc... Ces documents internes sont accessibles via **une plateforme commune : Cimadoc's**. Cet espace permet une mise à disposition interne à l'ensemble des bénévoles de l'association de documents d'analyses et de décryptages tant juridiques que politiques.

Depuis 2020 un outil est mis à disposition de l'ensemble de notre association : **SAAM**. Cette plateforme sécurisée permet d'entrer les suivis des personnes réalisés localement et de les mutualiser au sein du groupe local. Le développement et l'appropriation de cet outil est en cours et son utilisation se généralise progressivement dans les groupes locaux.

Au-delà des aspects liés à la production, la diffusion et l'appropriation des très nombreuses ressources internes, **une question clef est la communication interne au sein de notre association** qui permet une fluidité des échanges tout en organisant ces interactions au sein de notre association de plus de 2500 bénévoles et salarié·e·s. C'est un enjeu déterminant pour que notre association soit pleinement inscrite dans une dynamique collective (cf. point I vie associative).

## FORMATIONS ET RESSOURCES AUPRÈS DES ACTEURS DU TERRITOIRE

La Cimade est reconnue pour ses compétences dans les domaines du droit des personnes étrangères. De ce fait, nous sommes sollicités quotidiennement par des travailleurs sociaux ou des associations pour des conseils et analyses de situation de personnes qu'elles accompagnent.

Agréé organisme de formation, la Cimade dispose de nombreux outils internes et externes pour diffuser l'information. C'est dans ce cadre qu'il y a quelques années la région a développé et structuré une offre de formation à destination des structures d'accompagnement social.

**En 2022, 18 journées de formations ont été réalisées soit plus de 130 personnes formées :**

- Agents du Conseil départemental de la Vienne (droit de séjour et d'asile, 3 journées)
- Agents du Conseil départemental des Deux Sèvres (droit de séjour et d'asile, 3 journées)
- Agents du Conseil départemental du Loir et Cher (droit de séjour et d'asile, jeunes isolés, 4 journées)
- Agents de l'association ACESM 41 (droits des jeunes isolés, 1 journée)
- Bénévoles de l'association CRIA 41 (introduction droite de séjour et d'asile, 1 journée)
- Collectif ARDDIB 79 (1 journée)
- Cité éducative du Loir et Cher (2 journées)
- Cité éducative du Loiret (1 journée)
- Collectif Action Solidaire de La Rochelle (2 journées)

**A ces formations à destination des travailleurs sociaux et des bénévoles d'associations s'ajoutent des interventions réalisées auprès des étudiants :**

- Institut régional du travail social du Poitou-Charentes (2 interventions de 3h)
- Master 2 Migrations internationales Université de Poitiers (1 journée)
- Licence professionnelle accompagnement social de l'Université de Poitiers (1 journée).

# FINANCEMENT RÉGIONAL

La Cimade fonctionne sur la base d'une solidarité interne des groupes et des régions. Les dons faits à La Cimade, nationalement, régionalement comme localement permettent à notre association de financer nos actions à tous les niveaux. Pour que notre association puisse fonctionner, il est nécessaire que les régions développent par ailleurs des sources de financement locales et régionales.

Le compte de résultat de l'ensemble de la région Centre-Ouest (groupes locaux et coordination régionale) a été en 2022 de 106 000 euros.

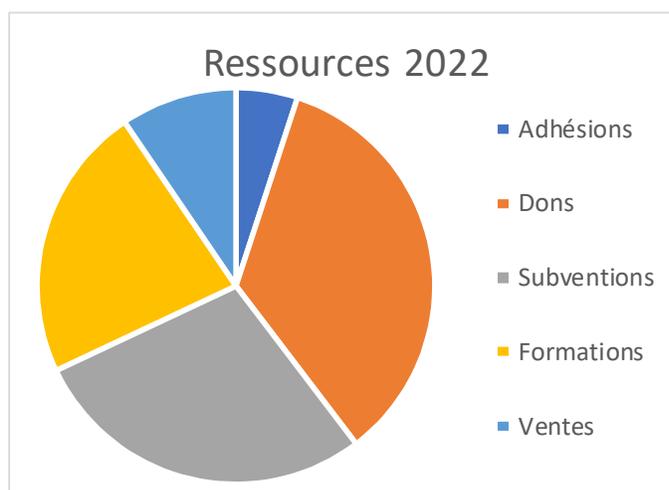
## Ressources de La Cimade en région Centre-Ouest

La principale ressource de notre région a été **les dons de particuliers** faits à La Cimade, ce sont eux qui nous permettent de financer une part de nos actions et par ailleurs de garantir une indépendance dans notre parole publique.

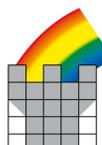
**Des subventions accordées, notamment des collectivités territoriales**, sont également essentielles pour le financement de notre association.

Depuis plusieurs années les **ventes de prestation de formations extérieures sur les droits de séjour et d'asile** sont devenues une part importante de nos ressources.

Enfin, les **ventes locales** de produits de La Cimade et les **adhésions** permettent le financement de nos activités.



## Les institutions qui ont soutenu nos actions en 2022 :



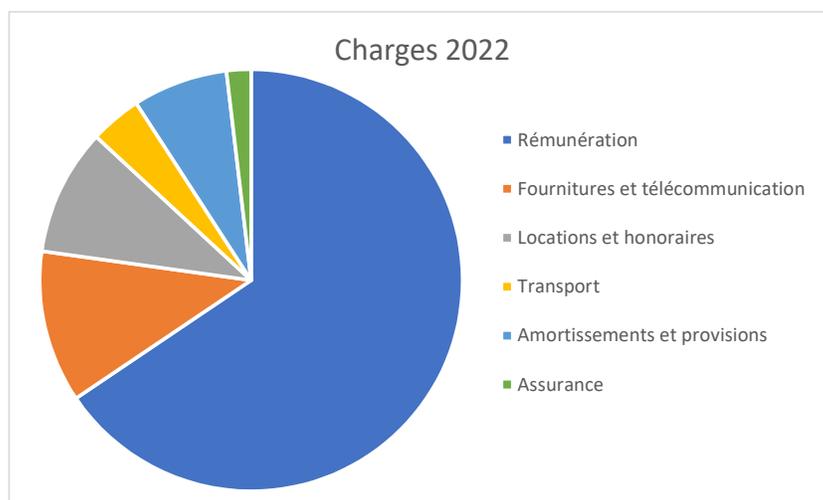
## Dépenses de La Cimade en région Centre-Ouest

La Cimade nécessite des moyens humains et matériels pour pouvoir fonctionner.

Que ce soit en termes matériels ou de ressources humaines, ces besoins représentent des coûts liés aux actions et à la vie associative d'une organisation qui se veut dynamique et collective.

Le premier poste de dépense régional est les frais de personnel lié au délégué national en région salarié.

Les fournitures, achat et frais de télécommunication représentent les outils et le matériel nécessaires aux activités des groupes locaux et de la délégation régionale. Enfin, viennent les frais de transport inhérents à l'animation de la vie associatives des différents groupes locaux de la région.



# PERSPECTIVES

L'année 2023 sera une nouvelle fois très chargée en mobilisations dans la région Centre-Ouest tant en interne qu'en externe. Plusieurs grands enjeux et défis sont à relever.

## Organisation de la Session nationale 2023 dans le Limousin

En 2023 la Session nationale de notre association sera organisée dans et par notre région. Ainsi les 22, 23 et 24 septembre nous accueilleront 300 militant·e·s de La Cimade de toute la France à Bugeat en Limousin.

Cet événement va nécessiter un très gros travail des équipes de la région en lien étroit avec les services centraux. Ce travail sera sur le fond avec la définition d'une thématique de travail traitée lors de ces 3 jours, la sélection d'intervenant·e·s, le déroulé de ces 3 journées.... L'organisation matérielle de cet événement nécessitera de mobiliser fortement les énergies régionales pour l'accueil des participants, l'hébergement, la restauration, les temps conviviaux, etc..

## Élections internes

2023 sera une année électorale pour notre association. Seront donc renouvelé·e·s lors des assemblée régionale et l'assemblée générale nationale les élu·e·s des conseil régionaux, les élu·e·s de l'assemblée générale nationale et le conseil national.

C'est un enjeu fort pour notre association avec des renouvellements de mandats qui voient arriver dans les instances des bénévoles issus de l'ensemble de la région. Cette année est particulièrement déterminante pour notre région avec des changements à prévoir au sein du conseil régional et du bureau régional.

## Projet de loi « immigration »

Début 2023 était annoncé un énième projet de loi « immigration » une fois de plus extrêmement dure pour les personnes étrangères. Le projet de loi est sorti en janvier 2023 et a dans un premier temps été étudié par le Conseil d'Etat puis la Commission des lois du Sénat.

Cependant, le contexte national a fait renoncer le gouvernement à faire passer à l'Assemblée Nationale le projet de loi au premier semestre 2023.

Pourtant, le gouvernement n'a pas abandonné l'idée de faire passer ce projet de loi désormais annoncé pour l'automne 2023.

Dans ce contexte notre association devra être particulièrement vigilante et continuer à se mobiliser et alerter le grand public sur ces modifications légales.

## Poursuivre le développement des actions de sensibilisation

Les dynamiques à l'œuvre dans des groupes locaux afin de développer et diversifier nos actions de sensibilisation devront se poursuivre. Que ce soit sous de nouvelles formes comme les actions de rue ou le développement d'activités auprès des scolaires via des animations adaptées, nous poursuivrons notre travail de témoignage et de sensibilisation auprès du grand public.